

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 10 novembre 2016 à 9 h  
405, avenue Ogilvy, bureau 200.80 - Salle du directeur**

---

**PRÉSENCES :**

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement  
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension  
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray  
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel  
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement  
Madame Brigitte BEAUDREault, Directrice des services administratifs  
Madame Isabel ASSUNÇAO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et  
du développement social  
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics  
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux  
entreprises  
M<sup>e</sup> Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /  
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 10.

---

**CA16 14 0360**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS  
Elsie LEFEBVRE  
Frantz BENJAMIN  
Sylvain OUELLET

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire en y retirant l'article 20.01.

Adopté à l'unanimité.

10.02

---

**10.03 - Période de questions du public**

À 9 h 10, le président du conseil d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions du public est close.

---

**10.04 - Période de questions des membres du conseil**

À 9 h 10, le président du conseil d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ». Aucune question n'est soulevée et la période de questions est close.

---

**Octroyer un contrat à Excavation Anjou inc., seul soumissionnaire conforme, pour la location de quatre dépanneuses avec opérateurs, pour les saisons hivernales 2016 à 2020, aux prix de sa soumission soit au prix total de 544 521,60 \$, taxes incluses, dans le cadre de l'appel d'offres public 16-15650 (1 soumissionnaire).**

**Dossier retiré**

20.01 1164969007

---

**CA16 14 0361**

**Octroyer une contribution financière maximale de 11 112 \$ au Comité des commerçants et riverains de la rue Jarry Est pour la mise en œuvre du programme de soutien financier aux artères en chantier (PR@M - Artère en chantier).**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Elsie LEFEBVRE

et résolu :

1. d'approuver, en vertu de l'article 137 de la Charte de la Ville de Montréal, le projet de convention entre la Ville de Montréal et le Comité des commerçants et riverains de la rue Jarry Est établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
2. d'autoriser les personnes suivantes à signer, au nom du conseil d'arrondissement, tous les documents relatifs à la présente résolution, à savoir, le directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises ou, en son absence, son substitut;
3. d'accorder une contribution financière maximale de 11 112 \$ pour aider à la mise en œuvre du programme de soutien financier aux artères en chantier (15-089);
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1167016003

---

**CA16 14 0362**

**Autoriser une dépense totale de 415 199,88 \$, taxes incluses, pour des travaux de mise aux normes de l'aréna Saint-Michel.**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

1. d'autoriser une dépense totale de 415 199,88 \$ taxes incluses, pour des travaux de mise aux normes de l'aréna Saint-Michel;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1164322006

---

**CA16 14 0363**

**Donner un avis de motion et adopter le premier projet de Règlement RCA06-14001-15 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA06-14001) afin d'y ajouter de nouveaux objectifs et critères relatifs à l'implantation de nouvelles constructions sur le territoire de l'arrondissement.**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement Anie Samson, de la présentation pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement RCA06-14001-15 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA06-14001) afin d'y ajouter de nouveaux objectifs et critères relatifs à l'implantation de nouvelles constructions sur le territoire de l'arrondissement.

**ADOPTION DU PREMIER PROJET**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

1. d'adopter le Règlement RCA06-14001-15 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA06-14001) pour y ajouter de nouveaux objectifs et critères relatifs à l'implantation de nouvelles constructions sur le territoire de l'arrondissement;
2. de mandater la secrétaire d'arrondissement afin de fixer une date et une heure pour la tenue d'une assemblée de consultation relative à ce projet de règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1165898016

---

**CA16 14 0364**

**Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

1. de déposer une copie du procès-verbal de correction signée par la secrétaire d'arrondissement, en date du 8 novembre 2016;

2. de déposer une copie modifiée du Règlement RCA06-14001-11 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement (RCA06-14001) visant à assurer la concordance au Programme particulier d'urbanisme de la rue Jarry Est.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1161010029

---

#### **Levée de la séance**

À 9 h 45, la séance est levée.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

---

Danielle LAMARRE TRIGNAC  
Chef de division Relations avec les  
citoyens / communications et greffe et  
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2016.